

De: conseil.études-lettres conseil-etudes-lettres@unil.ch
Objet: 12 conseils pour l'horaire des cours de la seconde partie du Bachelor
Date: 10 septembre 2018 16:42
À: etudiants-lett-bachelor@unil.ch
Cc: Info_lettres info-lettres@unil.ch, bureau-adjoint-lettres bureau-adjoint-lettres@unil.ch

CE MESSAGE NE CONCERNE QUE LES ÉTUDIANTS QUI COMMENCENT LA SECONDE PARTIE DU BACHELOR AU SEMESTRE D'AUTOMNE 2018

Chères étudiantes, chers étudiants,

Veillez trouver ci-dessous des conseils pour élaborer l'horaire des cours de la seconde partie de votre cursus de Bachelor.

Mais, avant toutes choses, sachez qu'une **séance d'information sur la seconde partie du Bachelor** sera organisée le **mardi 25 septembre, de 12:00 à 13:00, en salle 2024.**

12 CONSEILS POUR L'HORAIRE DES COURS DE LA SECONDE PARTIE DU BACHELOR

- 1) Visez une charge de travail qui avoisine 30 crédits par semestre (si vous souhaitez obtenir votre Bachelor en trois ans, année propédeutique incluse).
Ces 30 crédits résultent bien entendu de l'addition des crédits de la première discipline, de la seconde discipline et du programme à options.
 - 2) Planifiez votre horaire sur l'année académique entière. Élaborez l'horaire du semestre d'automne parallèlement à celui du semestre de printemps.
 - 3) Réfléchissez en termes de proportions. Décidez combien de crédits, sur les 30 recommandés pour un semestre, vous consacrez à la discipline 1, combien à la discipline 2 et combien au programme à options.
Les proportions vont changer au semestre suivant et, bien entendu, l'année prochaine. Vous devez juste, au final, acquérir 50 crédits par discipline sur deux ans (pour les disciplines de Lettres) et 20 crédits pour le programme à options.
 - 4) Si vous combinez une discipline historique (histoire, histoire de l'art, etc.) ou une discipline de type «science théorique» (philosophie, linguistique, ISH) avec une discipline de langue et littérature, commencez votre horaire par la discipline de langue et littérature.
Les plans d'études des langues et littératures prévoient pour la plupart une progression de l'apprentissage de la deuxième à la troisième année, tandis que les disciplines historiques ou les disciplines de type «sciences théoriques» ne fixent pas forcément un ordre précis d'acquisition des crédits de la seconde partie.
 - 5) Le programme à options doit prendre la place de la troisième discipline.
Vous pouvez l'exploiter de différentes façons: en vous initiant à une ou plusieurs disciplines, en prolongeant l'étude de la troisième discipline, en renforçant une ou les deux disciplines de Bachelor ou en choisissant des enseignements transversaux et interdisciplinaires. Dans l'horaire des cours, le programme à options se trouve sous la rubrique «Pluridiscipline».
- Attention: Les disciplines externes qui totalisent 60 crédits doivent être complétées par un programme compensatoire de 10 crédits. Vous pouvez y valider d'autres cours de votre discipline externe ou y intégrer n'importe quel autre cours de la Faculté des lettres. Si vous visez un enseignement de Lettres, l'inscription s'effectue par e-mail à l'adresse info-lettres@unil.ch: indiquez l'intitulé du cours et de l'évaluation qui lui est associée. L'horaire des cours du programme compensatoire se trouve sous la rubrique «Hors branche Lettres».
- 6) Planifiez l'horaire du programme à options ou du programme compensatoire en dernier, après avoir élaboré celui des deux disciplines principales.
 - 7) Si votre plan d'études prévoit des cours obligatoires pour certains modules, placez-les en premier dans l'horaire, puis bâtissez le reste de votre programme autour.
N'oubliez pas cependant que, pour certains cours obligatoires, il est indifférent de les valider en deuxième ou en troisième année.
 - 8) Ne perdez pas de vue, dans le calcul de vos crédits, les crédits attribués aux évaluations indépendantes, autrement dit les validations ou les examens qui rapportent des crédits pour eux-mêmes, sans rattachement direct à un enseignement.
 - 9) Faites attention aux enseignements évalués par des contrôles continus.
Il est préférable de placer les cours à contrôle continu en deuxième année, étant donné que le rattrapage d'un contrôle continu implique souvent de suivre de nouveau le cours en entier l'année d'après. En effet, si vous placez les enseignements à contrôle continu en troisième année, vous risquez de devoir prolonger votre Bachelor d'une année (autrement dit de faire une quatrième année) en cas d'échec à la première tentative.
 - 10) Vérifiez s'il y a des préinscriptions pour les cours que vous souhaitez suivre.
Vous trouverez des informations à ce sujet sur les sites internet de vos sections. Ou alors vous avez été invité-e par e-mail par vos sections respectives à vous préinscrire.

par e-mail par vos sections respectives à vous présenter.

11) Attention au complément de formation en latin!

Celui-ci doit être achevé d'ici à la fin du Bachelor. Ces crédits sont acquis *en plus* des 180 crédits du Bachelor. Ils ne peuvent pas être intégrés au programme à options s'ils complètent une discipline que vous avez choisie comme discipline à 70 crédits.

12) Vous n'êtes pas obligé-e de réussir votre Bachelor absolument en trois ans.

Vous avez jusqu'à dix semestres pour l'obtention de votre diplôme. Par conséquent, si vous dépassez d'une semestre ou deux les trois années standard, ce n'est pas grave. Les 30 crédits recommandés plus haut constituent la charge de travail standard pour un semestre. Ce n'est pas une contrainte absolue: vous pouvez viser moins de crédits; mais il faut vous attendre dans ce cas à étaler la validation de votre Bachelor sur une plus longue durée que les trois ans de la durée standard.

Une **permanence d'information** sera organisée les deux premières semaines du semestre: le matin (secrétariat des étudiants), de 8:15 à 12:15, et l'après-midi (conseillers aux études), de 13:00 à 17:00. Si vous avez des questions, il est préférable que vous veniez nous trouver à cette permanence plutôt que de nous envoyer des e-mails. Il faut en effet compter un délai de réponse d'une dizaine de jours pour les e-mails...

Avec mes meilleures salutations,

Yvan Bubloz

Yvan Bubloz
Conseiller aux études
Université de Lausanne
Faculté des lettres
Bureau 2050, Anthropole
1015 Lausanne

Tél. 021 692 28 93
Yvan.Bubloz@unil.ch
conseilEtudes-Lettres@unil.ch